

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 27 février 2023 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 23 février 2023

Le Maire
Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Déclarations d'Intention d'Aliéner
- Marchés signés

II FINANCES

- Approbation du compte de gestion 2022
- Vote du Compte Administratif 2022 et Affectation des résultats au budget 2023
- Vote des subventions aux associations
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées – Ecole Saint Louis de Gonzague
- Vote des nouveaux tarifs du cimetière
- Mise en place d'un forfait emplacement prestataire extérieur Trott & Nature
- Tarifs ventes annexes camping 2023